

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > jan 2005 > n°49



association de cyclistes urbains
de l'agglomération nantaise

ÉDITO



Rue de Budapest : Un peu court comme signalisation du contresens, seulement un marquage au sol !

Encore plus de Place au vélo !

Meilleurs vœux pour l'année 2005 qui ajoute une cent-vingtième bougie d'anniversaire à l'invention de la bicyclette!

Voilà une commémoration que tous les plassovélistes auront à cœur de célébrer en parcourant l'agglomération. Puisse 2005 consacrer une meilleure prise en compte du vélo : certes nous reconnaissons la politique et l'ambition cyclables de Nantes Métropole, mais cela mérite un tour de roue supplémentaire pour améliorer le réseau existant ! Si la circulation des voitures fait parfois peur, celle des vélos rassure : plus d'air, plus d'espace, plus d'ouverture sur tout ce qui fait la ville.

Concrètement pourquoi ne pas développer les contresens cyclables, dont l'intérêt est démontré ? Encore faut-il soigner leur réalisation et ne pas faire ce que l'on voit sur la photo ci dessus dans la rue de Budapest récemment aménagée à Nantes : un sens interdit qui cache un contresens quasi inaperçu..., pas étonnant que les automobilistes et même les cyclistes ne comprennent pas à quoi s'en tenir.

Face à une opinion publique favorable il faut faire plus en 2005 pour que les aménagements cyclables soient respectés et continus. Alors n'hésitez pas à venir à l'assemblée générale et à participer aux actions de promotion du vélo. Vous en profiterez pour vous mettre à jour de votre cotisation 2005, retirer votre carte d'adhérent et pourquoi pas, contribuer au renouvellement du conseil d'administration.

A bientôt.

Christophe Raverdy

- 2 → Fiches de signalisation
→ L'exemple Belge
- 3 → Dépouillement des 1000 cartes
→ Maison du vélo
- 4 → Aménagements cyclables au quotidien 
- 5 → Forum Ouest-France
- 6 → Marie-Reine
→ Dyna-Mots
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale

samedi 22 janvier
à 14h à la Maison
des syndicats 1^{er} étage.

Ordre du jour :

- 14 h : Intervention de Claude Chamberlin de Nantes Métropole sur les aspects pratiques et réglementaires des aménagements cyclables
- Débat sur les aménagements
- 16h : galette
- 16h30 : Assemblée Générale annuelle
- Présentation des rapports d'activité, moral et financier,
- Election du nouveau conseil d'administration
- Infos diverses

Fiches de signalisation

Le 22 novembre, nous avons rencontré les techniciens de Nantes-Métropole pour le suivi des fiches de signalisation

Nous constatons que les techniciens des pôles présents à cette réunion ne connaissent pas assez la problématique des aménagements cyclables : la confrontation avec les adhérents de Place au Vélo lors de ces réunions ne pourra qu'améliorer leur vision des aménagements.

Environ 30% des fiches n'ont pas de réponse. Les pôles n'ont pas encore donné suite, particulièrement ceux de Nantes-Loire et d'Erdre-et-Cens.

Nous protestons sur un certain nombre de fiches qui ont fait l'objet d'études négatives. Cela concerne en particulier les contresens cyclables, par exemple celui la rue Morand qui est rejeté pour sinuosité, défaut d'éclairage et nécessitant la suppression de stationnements ! Quand on ne veut pas faire !!!



A noter le refus (problème de réglementation des feux) d'installer des flèches oranges spéciales vélos pour les tourne-à-droite. A noter également le refus d'installer des appuis vélos Place Bretagne sous prétexte que les appuis existants sont peu utilisés ! Nous protestons vigoureusement... Toujours des problèmes de domanialité de certaines voies (routes départementales) qui interdisent aux pôles d'intervenir. La reprise totale de la voirie à l'intérieur du périphérique est toujours pour un avenir proche !

Nous apprécions cependant l'attitude de la mission déplacements qui nous donne souvent raison face aux réponses des pôles.

Vous pouvez consulter toutes les fiches et leurs réponses sur le site PAV : <http://nantes.fubicy.org/>

En conclusion : l'intervention des politiques est absolument nécessaire pour débloquer les réticences observées dans les pôles, particulièrement pour les contresens cyclables. Mais bien souvent les élus de quartier ne sont pas informés sur l'intérêt des aménagements vélos pour pacifier le trafic : par prudence ils préfèrent s'abstenir alors que le nombre de voitures augmente. On a le sentiment qu'il faudrait un travail pédagogique d'explication.

Contresens cyclables obligatoires en Belgique !

Pourquoi autoriser les cyclistes à contresens?

(Extrait du site de l'association belge Gracq)

Les contresens cyclables existent déjà depuis plus de 10 ans dans de nombreuses villes belges et étrangères. L'expérience montre que la circulation des différents usagers s'y déroule sans encombre et que les accidents impliquant des cyclistes n'y sont pas plus fréquents.

Les contresens permettent aux cyclistes d'éviter des détours et dans certains cas, des rues ou des routes dangereuses.

En outre, le cycliste à contresens est plus en sécurité. Il peut établir un contact visuel avec l'automobiliste et contrôle donc mieux la situation que lorsqu'il roule dans le même sens que celui-ci ; le conducteur de la voiture est assis à gauche, c'est-à-dire du côté où s'effectue le croisement, il évaluera plus facilement l'espace nécessaire dans une rue étroite ; en cas d'accident dû à l'ouverture intempestive d'une portière, les conséquences pour le cycliste seront souvent moins graves que lorsqu'il roule dans le sens du trafic.

Enfin, même dans les cas où l'automobiliste ne peut pas voir arriver le cycliste à contresens, le cycliste pourra le plus souvent entendre arriver le véhicule à moteur avant de le voir, et pourra donc anticiper une manœuvre d'évitement.

Dans la réglementation, à partir du 1er juillet 2004, les sens uniques doivent obligatoirement être ouverts à la circulation des cyclistes à contresens, à condition que :

- la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 50 km/h;
- la largeur libre (hors stationnement) de la chaussée soit d'au moins 3 mètres;
- il n'y ait pas de raison de sécurité qui s'y oppose (par "raison de sécurité" on entend des circonstances tout à fait particulières telles que, par exemple, un virage sans aucune visibilité).

A lire sous : <http://www.gracq.org/dossiers/SUL/index.html>

Vélos en prêt gratuit à Angers

L'avis d'un cycliste angevin

La municipalité d'Angers a profité de la journée du 22 septembre dernier, pour lancer son opération de prêt gratuit de vélos. Les vélos ont été attribués pour un an aux personnes résidant à Angers et déposant une caution de 185€.

Cette initiative est un succès. Le 22 septembre, l'attente était d'au moins 2 heures et les 150 premiers vélos ont été distribués. Devant cet enthousiasme, la ville a fait l'acquisition de 350 vélos supplémentaires. En tant qu'association d'usagers du vélo, nous ne pouvons que nous satisfaire de cette initiative.

Mais à regarder de plus près, cette générosité peut ne pas être aussi bénéfique que cela n'y paraît. Ces vélos ne vont bénéficier qu'à un nombre limité de personnes et leur utilisation, au quotidien, n'est pas assurée. Nous aurions préféré la solution adoptée par la ville de La Rochelle, qui durant l'année 2003, a réalisé 24 000 locations avec un parc de 350 vélos. Mis à disposition gratuitement dans des parkings relais, ils sont prêtés aux automobilistes en échange du stationnement de leur véhicule.

A Angers, aujourd'hui, il n'y a plus un seul vélo disponible. 40 ont été réservés pour les employés municipaux et un nombre à peu près identique a été mis à la disposition d'une association d'étudiants pour des prêts à l'année.

Angers, avant d'être une cité du vélo à part entière, veut se doter d'une "vélo-cité".

Jean-Claude Hippolyte pour l'AUVA - Angers

Vélos NGE "Ville à vélo" : baisse des tarifs

Le tarif de 3€ par heure pratiqué jusqu'alors a sans doute été un frein à l'utilisation. Il a été revu (largement) à la baisse.

200 vélos, ainsi que tous les accessoires nécessaires (casques, tendeurs, anti-vols, sièges-bébés...) moyennant dépôt d'un chèque de caution sont disponibles dans les parkings Graslin, Commerce, Bretagne, Cité des Congrès, gare Nord et au Camping du petit Port. Le service est ouvert tous les jours de 8h à 20h.

Les nouveaux tarifs :

- 1 heure 1,5 €
- 1/2 journée (4 heures) 5 €
- journée 8 € ,
- 1 journée supplémentaire 4 €
- semaine ou carte
- de 10 demi-journées 25 €

Enfin une solde qui ne s'arrêtera pas fin janvier.

Maison du Vélo

Les avancées du projet

Nous vous en avons parlé en septembre, le projet de Maison du Vélo à Nantes avance.

L'association « Maison du Vélo » fédèrera Dyna-Mots, Vélocampus, CycloCab et Place au Vélo pour monter ce projet.

Aujourd'hui, nous savons qu'au sein de cet équipement central, chacun pourra trouver des services (gardiennage de vélos, autoréparation de vélos, station de gonflage, marquage, balades littéraires, vente de vélos d'occasion...) et nombre d'informations sur le vélo.

Sept réunions de septembre à décembre nous ont permis de traiter les points suivants :

- Etat des lieux (ce qui existe à Nantes et ce qu'il existe en France)
- Réflexion sur la structure juridique de la future maison du Vélo et son fonctionnement
- Enoncé de ce que chaque association proposerait à l'intérieur de la Maison du Vélo
- Rédaction de la charte de la Maison du Vélo
- Rédaction des statuts de l'association "Maison du Vélo"
- Prévisions budgétaires

Actuellement, nous commençons, en parallèle du montage du projet, à rencontrer les élus concernés par ce projet et pouvant nous soutenir dans notre action.

Nous avons rencontré Mme Lebeau, présidente de la commission développement durable et membre de la commission infrastructures au Conseil Général, le 22 décembre dernier. Optimistes, nous avons pu mesurer l'intérêt que suscite le projet pour le département.

Nous profitons de la Bicyc'lettre pour appeler les adhérents intéressés par le projet à rejoindre le groupe de travail.

Faites la Fête du Vélo !

Vous le savez, l'organisation de la prochaine Fête du Vélo du 5 juin 2005 est en marche. Cependant, nous ne saurions nous passer des yeux avertis et alertes des adhérents de Place au Vélo ! Pour cette raison, nous invitons tous ceux qui souhaitent donner leur avis sur l'affiche à venir en discuter jeudi 27 janvier à 18h30, lors de la permanence habituelle de l'association. L'illustrateur des affiches de la Fête du Vélo et désormais célèbre, Michel-Marie Bougard, et Manue, notre graphiste préférée (celle qui met en page bénévolement notre chère Bicyc'lettre) présenteront 3 projets originaux. Et il faudra choisir... !

1000 cartes

"Pour un vélo facile en ville"

Premier bilan

Après avoir fait signer plus de 1000 cartes postales, et avant de les déposer officiellement, leur traitement était indispensable. Un petit groupe s'est constitué lors de la dernière assemblée de novembre : le travail fut bouclé par Pierre, Karen, Marcel, Daniel et Christophe.

Première étape : compter les cartes. Au moment du dépouillement, 1023 cartes étaient parvenues à PAV. 97 cartes ont transité par Nantes Métropole via le courrier,... avec un certain nombre de taxes, la poste ne reconnaissant pas le logo de PAV comme pseudo timbre valable ! 156 cartes ne comportaient qu'une simple signature, alors que les 867 autres contenaient au moins une idée : au total cela aboutit à 1605 suggestions que nous avons pu traiter.

Deuxième étape : le dépouillement des fiches. Nous avons relevé 76 types d'idées, assemblées en 10 grandes catégories. Toutes les propositions ne sont pas ici notées dans le détail, par manque de place.

Nous avons remarqué que le terme "piste" cyclable est quasiment toujours utilisé, alors que souvent le terme "bande" est plus approprié, mais les cyclistes interrogés ne font pas de différence. Il n'a donc pas toujours été aisé de classer les demandes. Les plus fréquentes correspondent au but de la pétition : l'amélioration des aménagements cyclables est réclamée dans 66% des cas.

Voici les différentes catégories par ordre de fréquence :

- **Améliorer ou sécuriser des aménagements existants : 31% des idées, 498 cartes.**
Dans cette catégorie, la majorité demande un élargissement des pistes cyclables (197) ou leur séparation physique (73). La gestion des ronds-points apparaît comme un vrai problème (73), certains demandant comment les prendre à vélo. Est relevée aussi l'absence de signalisation (52), qu'il s'agisse de panneaux de jalonnements spécifiques ou de carrés bleus. Le mauvais entretien des pistes est plusieurs fois décrié (30).
- **Réaliser plus d'aménagements cyclables : 24% des idées, 381 cartes**
La demande est forte pour augmenter le nombre de pistes/bandes (131), de contresens cyclables (90), de continuités cyclables (87) et de pistes en site propre (61).
- **Améliorer le stationnement vélo : 11% des idées, 175 cartes**
Les parkings vélo sécurisés (92) sont plébiscités, 53 cartes demandant plus d'appuis vélo. 20 réclament des parkings vélo couverts.
- **Faire des actions en direction des autres usagers de la voirie : 8% (131)**
Cela se répartit essentiellement entre répression (67) et sensibilisation (55). A noter l'idée originale d'une personne qui demande à chaque automobiliste d'avoir fait au moins une fois un parcours à vélo.
- **Catégorie "divers" : 6% (104)**
Les points particuliers identifiés ont été notés pour pouvoir les intégrer dans des fiches de signalisation, certains problèmes sont signalés par plusieurs personnes.
- **Améliorer l'accès des vélos dans les transports en commun : 5% (86)**
La demande principale est de pouvoir accéder à toute heure au tram, avec plus de place dans les voitures (72). D'autres demandent aussi l'accès aux trains (9) et aux bus, avec porte-vélo extérieur (5).
- **Créer et améliorer des services autour du vélo : 5% (75)**
La location de vélos revient plusieurs fois pour la demander dans tous les parkings (17) ou un prêt (11). 14 demandent un développement des CycloCab. Les bourses aux vélos et services d'entretien gratuit sont demandés (11), les vélobus sont aussi cités (6).
- **Faire des actions en direction des cyclistes : 4% (72)**
L'incitation à la pratique du vélo ressort sur 53 cartes, une incitation financière étant réclamée par 7 personnes.
- **Limiter la vitesse ou la présence des voitures : 4% (67)**
Pour 51 personnes, le centre-ville devrait être interdit aux voitures, ou leur accès limité.
- **Modifier le code de la route en faveur des vélos : 1% (16)**

En conclusion un sondage indicatif qui pendant deux mois nous a permis de constater que l'idée de "pourquoi pas de meilleurs aménagements cyclables" est aussi bien partagée par des cyclistes que des non-cyclistes. Maintenant nous attendons un rendez-vous avec le président de Nantes Métropole.

Pierre

La date du rendez-vous avec JMA n'est pas encore connue à l'expédition du journal, mais on promet de nous la communiquer pour l'AG

Aménagements cyclables au quotidien

Si Nantes est incontestablement reconnue pour la qualité de son environnement c'est à cause de son histoire, son évolution et aussi son réseau cyclable qui représente un frein et une alternative à la croissance des déplacements polluants. Les aménagements pour le vélo existent ici plus qu'ailleurs ce dont nous nous réjouissons souvent : parfois nous formulons des remarques car nous voudrions simplement qu'ils soient mieux faits et respectés.



Les Parkings en immeuble

Constat de départ : en France, ce qui inclut Nantes, la moitié des vélos volés sont dérochés dans un espace privé. Améliorer le garage est donc une préoccupation qui favorise directement le développement de la pratique du vélo. Le stationnement dans les immeubles collectifs est souvent un obstacle quotidien : au pire les cyclistes doivent entreposer leur bicyclette à l'extérieur ou bien dans leur appartement, au mieux un local fermé accessible garantit la conservation de leur monture. Entre ces deux extrêmes on rencontre une suite de cas particuliers plus ou moins défavorables dans lesquels la volonté individuelle pallie l'absence d'aménagement commun. Ci-contre deux photos pour illustrer des situations constatées à Nantes île Beaulieu : un point d'attache créé par un particulier dans une place ouverte d'un parking collectif, des crochets installés pour augmenter la capacité d'un local vélo sur l'initiative de la copropriété.

Que faire ? On doit d'abord recommander la mise en place de garages fonctionnels dans les nouvelles réalisations collectives : s'il est plus commode de sortir sa voiture que son vélo, on ne doit pas s'étonner que la première s'impose. Ensuite il faut proposer la recherche de solutions dans l'habitat existant. C'est une question qui le plus souvent n'a pas été prise en compte, sauf demande particulière de la part de locataires ou de propriétaires, ou situation de conflit de voisinage. En fonction de l'espace et de l'investissement disponibles on peut envisager plusieurs réponses.

Des moyens d'action existent dans le cadre de la loi sur le renouvellement urbain (SRU), ce qui dans notre agglomération se traduit par un Plan de Déplacement Urbain. Pour la période 2001-2010 il a pour objectif de réduire la part modale de la voiture en assurant la promotion du vélo au côté d'autres modes de transport.

De plus les communes sont susceptibles de définir des règles de stationnement des véhicules dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dès qu'elles sont sollicitées pour l'obtention d'un permis de construire. Ainsi pourrait-il y avoir une action pour faire en sorte que les promoteurs, les architectes et les bailleurs prennent en compte la pratique du vélo dans les aménagements de l'habitat. Dans le cadre des conseils fournis par Place au vélo à Nantes Métropole, une fiche à destination des décideurs et des syndicats est en cours de finalisation.



Chantiers sur trottoir et bande cyclable

Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer ici la confiscation des Bandes Cyclables pour des tas de raisons autres que la pratique du vélo : installation de conteneurs à déchets, stationnement de toute sorte d'engins, dépôt à neige ou à feuilles... Quand il s'agit de chantiers officiels, installés pour des mois sur les itinéraires censés sécuriser la pratique du vélo, on pourrait pour le moins s'attendre à ce que certaines obligations soient respectées. Jugez par vous-même sur les photos ci-jointes : ces petits chantiers sont-ils correctement signalés ?

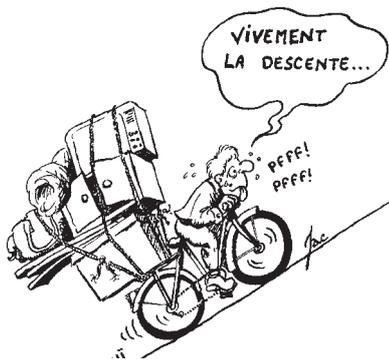
Est-ce qu'un cycliste un peu myope ne risque pas de s'empaler sur les grilles, quasi invisibles, du chantier Bd Dalby face au parc de la Mitrie ? Et que penser du risque de chute sur les "baliroad" (ces éléments bas rouges et blancs) du boulevard de Stalingrad ? Ce qui manque, visiblement, c'est une signalisation de ces chantiers pour les utilisateurs de la bande cyclable.

Ne devrions nous pas insister pour que la charte des marquages cyclables de l'agglomération comporte aussi un volet "signalisation de chantier" ?

Appuis-vélo

De nouveaux appuis-vélo bien peu solides et déjà envahis par le stationnement automobile en bord de Loire à côté du palais de justice. L'esthétique doit être fonctionnelle au risque d'aboutir à l'inutilité. (voir photo p.7)

Ouest-France a ces derniers temps dans le forum des lecteurs publié des lettres de lecteurs cyclistes réagissant au non respect des bandes cyclables.



J.D. le 19 novembre

“Circulant à vélo quasi quotidiennement, j’apprécie les pistes cyclables... et regrette qu’elles ne consistent généralement qu’en une bande de chaussée signalée par un peu de peinture verte. [...]

Et tous les cent ou deux cents mètres, une voiture stationnée sur la piste cyclable m’oblige à me déporter sur la partie réservée aux autos. En dix ans, je n’en ai jamais vu une être verbalisée !

Mais le comble, c’est que la police elle-même y stationne par commodité, et hors de toute urgence.

Si j’ai trente secondes pour m’arrêter, je leur signale qu’ils sont en infraction et portent atteinte à ma sécurité. Rarement, j’entends alors un mot d’excuse. Le plus souvent, j’ai droit à : «Ça va ! Ça va ! Circulez !...» [...]

Est-ce trop demander que la police fasse enfin respecter la loi pour la sécurité des cyclistes et commence par la respecter elle-même ?”

B.H. le 15 décembre

“Depuis quelque temps, je remarque que de plus en plus d’automobilistes détournent l’usage des pistes cyclables. Je circule fréquemment boulevard du Massacre à vélo, un boulevard doté de deux pistes cyclables de largeur confortable. Côté Beauséjour, il existe des places de stationnement. Malgré cela, je constate régulièrement que des automobilistes stoppent leurs véhicules dans la piste cyclable devant le bureau de tabac, alors que des places sont disponibles. Je suppose que c’est le créneau qui réclame trop d’efforts. [...]

Autre exemple encore plus savoureux : je venais de passer devant l’église Sainte-Thérèse et je m’apprêtais à descendre le boulevard des Américains. A quelques dizaines de mètres devant moi, un automobiliste s’arrête ; je fais donc un écart pour contourner le véhicule. A ce moment-là, le conducteur ouvre sa portière brusquement. Miracle, c’est un miracle. J’ai réussi à éviter ou le choc ou la chute. J’ignore comment, mais j’y suis parvenu et aucune voiture ne me suivait de trop près à cet instant précis. La largeur de la voiture plus la longueur de sa portière m’ont poussé au beau milieu de la voie de droite.

J’ai copieusement félicité le conducteur qui s’est avéré être une conductrice - style BCBG - Je l’ai même félicitée deux fois, une pour le lieu du stationnement et une pour l’absence de contrôle avant d’ouvrir sa porte.

Bien sûr qu’il est de plus en plus délicat de trouver une place de stationnement à Nantes - c’est en partie ce qui m’a fait opter pour le vélo comme mode de transport urbain - mais est-ce une raison suffisante pour ignorer l’existence des autres à ce point et pour risquer leur vie ?”

C.M. le 24 décembre

“Je confirme en tout point la teneur de l’article. J’ai, moi aussi, été confrontée au non-respect du code de la route par deux véhicules de police. J’ai voulu signaler à un automobiliste garé sur la piste réservée aux deux-roues qu’il gênait le passage des vélos et la réponse fut “Dégagez, c’est la police, on est en intervention avec le véhicule garé devant”. En effet il y avait bien deux voitures “banalisées” arrêtées sur la voie cyclable, mais il aurait mieux valu qu’elles soient garées correctement si elles voulaient vraiment passer inaperçues ! Il a fallu que je réclame plusieurs fois pour qu’il me présente une carte “police”. Et moi qui pensais naïvement que le code de la route était applicable à tous !

Je fais au minimum 25 km chaque jour en vélo, en toute saison, et je suis presque quotidiennement obligée de me déporter sur la route en raison de l’impossibilité d’utiliser la voie cyclable à cause d’automobilistes ou de camionneurs peu scrupuleux, qui ont toujours une bonne excuse lorsqu’ils me rencontrent : “J’en ai pour 2 min” étant la phrase qui revient systématiquement. Le danger est quotidien pour les utilisateurs de vélos qui sont trop rarement “respectés” par les autres usagers : bras tendu non pris en compte, cédez le passage ou stop non respectés lorsque c’est un vélo qui se présente à une intersection, dépassement suivi d’une queue de poisson pour tourner à droite... [...]

Les cas où les dépassements de 2 roues sont faits de façon dangereuse (notamment en plein virage avec franchissement de lignes blanches) et entraînent un appel de phares de l’usager qui arrive en face sont fréquents sur les itinéraires que j’emprunte et mettent ma vie et celle des autres en danger.

Nombreux sont les automobilistes qui ne doivent pas savoir qu’il faut laisser au minimum 1m pour doubler un cycliste en ville, et 1m50 à la campagne.

Combien de fois m’a-t-on demandé de rouler sur les trottoirs ou de rester chez moi car j’em... les automobilistes ! [...]

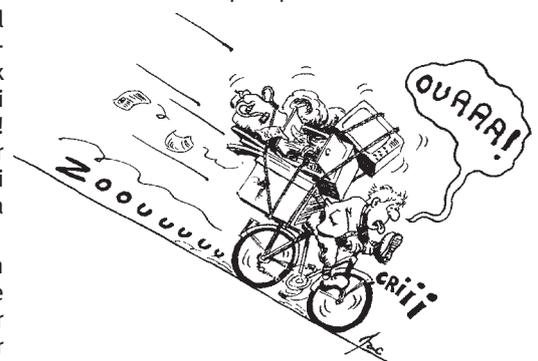
P.L. le 6 janvier :

“Bel après-midi d’automne idéal pour une balade à vélo : je prends mon VTT et direction La Chapelle-sur-Erdre Au retour, en haut de la côte, près du centre équestre à proximité du pont de la Verrière, un véhicule me percute violemment. Et s’enfuit. Trou noir. Perte de connaissance. Revenu à moi, je me retrouve allongé sur le bas côté de la route avec des douleurs à la tête, dans les membres et le dos, me demandant ce qui m’est arrivé...”

J’ai tenté de lever un bras pour attirer l’attention des automobilistes, j’en ai vu passer deux avant que le troisième ne s’arrête et alerte la gendarmerie et les secours. [...] Traumatisme crânien, cinq points de suture au crâne, une luxation du pouce droit et des contusions dans le bas du dos.

Le choc a été intense puisque le rétroviseur droit du véhicule - une BMW série 3 vert métallisé - est resté sur place. Les douleurs physiques se sont atténuées, mais le choc psychologique persiste et la rancœur s’installe vis-à-vis de ce chauffard dont j’ai peu d’espoir qu’il soit retrouvé, personne ne s’est manifesté en tant que témoin.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m’ont secouru mais j’insiste surtout sur un point : je possède un casque... mais je ne le portais pas ce jour-là. Alors surtout, à tous les amateurs de la petite reine : portez un casque pour votre sécurité, même sur un circuit que vous empruntez régulièrement. L’accident n’arrive pas qu’aux autres !”



Commentaires Place au vélo

J’en ai pour deux minutes : hélas on connaît, c’est chaud ! C’est la règle du tant pis pour la sécurité des piétons et des cyclistes, et c’est simplement inadmissible. A chacun sa place : que les voitures respectent celle des cyclistes, et s’il le faut que la police verbalise ! Encore faudrait-il qu’elle montre l’exemple...

Rappelons que pour éviter le danger, le cycliste doit prendre la place à laquelle il a droit : à l’anneau sur un rond-point et ailleurs pas trop près du caniveau pour ne pas se faire coincer par des voitures indécates. Les ateliers de conduite accompagnée à vélo permettent de lever bien des appréhensions, n’hésitez donc pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé.

Hors agglomération les voitures prennent encore plus de vitesse et quand en plus on croise un conducteur irresponsable sur un tronçon connu pour sa dangerosité permanente pour tous les usagers. Mais où en est le projet intéressant de piste cyclable sur la RD 69 qui nous avait été présenté il y a deux ans par Nantes Métropole ? A l’époque le Conseil Général responsable de la voirie non-urbaine entre Nantes et la Chapelle faisait la sourde oreille ce qui paralysait le dossier. On attend un compromis rapide pour que la triste mésaventure de Pierre ne se reproduise pas.



L'expédition polaire à bicyclette,

Robert Benchley, *Le dilettante*, 2002

En 1926, Benchley décide de monter une expédition polaire à bicyclette pour faire barrage aux expéditions lancées en hydravion et en dirigeable qui enflamment les foules. Il en fait des récits publiés dans les pages de l'hebdomadaire *Life*, auquel il collabore depuis des années.

“Sur la route du pôle avec l'expédition polaire *Life*, traversée de la 125^{ème} rue, Manhattan, 12 mai.

Après avoir décollé avec succès du trottoir situé devant les bureaux de *Life* au 598, Madison avenue, New York City, nous avons progressé lentement jusqu'à la 59^{ème} Rue. Là, nous avons découvert que la roue arrière du lieutenant-colonel Connelly était toujours cadenassée – une précaution que nous avons prise alors que les engins attendaient sur le parking à vélos situé devant les bureaux. Cet antivol avait considérablement limité la vitesse du lieutenant-colonel, provoquant une sensation bizarre de frottement à laquelle il ne savait comment remédier, jusqu'à ce qu'un passant attire son attention sur la roue bloquée. Le problème a été réglé en un tour de main, et l'expédition a pu reprendre sa route sur Madison Avenue, à une allure plus soutenue.

Ce petit incident, au tout début de notre voyage, quoique insignifiant en lui-même, est assez révélateur de la volonté qui anime nos hommes et de leur détermination à aller jusqu'au bout, quel qu'en soit le prix. Le lieutenant-colonel Connelly aurait très bien pu se décourager en s'apercevant que sa roue arrière ne tournait pas, et tout laisser tomber ; mais, faisant preuve du vrai cran des vieux briscards, il a continué à rouler droit devant avec une unique roue valide, et se serait probablement acharné ainsi jusqu'à arriver au pôle, mort ou vif. Voilà le genre de bravoure qui nous rend tous optimistes...”

Natura : Allez-y à vélo

Place au vélo se propose d'essayer de mettre en place des parcs à vélos surveillés lors de manifestations attirant un large public sur une durée de plusieurs heures. Triple intérêt :

- montrer que la venue à bicyclette simplifie la vie en supprimant la difficulté du stationnement,
- proposer un stand sur nos activités (réaliser des marquages)
- offrir une prestation utile aux organisateurs.

Nous avons contacté Nantes Gestion Equipement pour le salon Natura à Rezé les 13 et 14 février prochain : si le projet se réalise on aura besoin d'adhérents pour cela.

Si vous souhaitez y participer (4 heures de “garde” pour Natura) voyez avec Dominique et Raphaëlle au 02 40 200 400.

Pourquoi ne pas renouveler plus tard l'expérience au festival des Arts de la rue à Saint-Sébastien, aux rendez-vous de l'Erdre à Nantes, à Jour de Fête à Saint-Herblain ?

Atelier d'écriture : “le petit livre du Vélo”

Ce mercredi 15 décembre, nous étions quatre à nous retrouver dans le nouveau local de PAV pour commencer d'imaginer “le petit livre du vélo”. De cette première rencontre et de nos échanges, le sentiment de l'abondance de matières et d'idées, bien de quoi noircir nos cahiers et les petites pages d'un petit livre à venir. Nous nous réunissons à nouveau le mercredi 26 janvier à 20 h au local. Bienvenue à ceux qui souhaiteraient nous rejoindre dans le projet.

Frédéric Barbe

Le courrier de Marie-Reine Cyclopede Vélogue

Jeannine R. de Nantes m'écrit.

Chère Marie-Reine, je suis déjà acquise à la cause du vélo urbain depuis un moment. Mon travail m'oblige cependant à me rendre souvent à Paris où la souplesse et la rapidité du vélo - séduisant un nombre sans cesse croissant de parisiens - me manquent. Que me conseillez-vous ?

Jeannine, vous soulevez une question qui intéresse de nombreux nantais travaillant à Saint-Nazaire, Angers, Paris, etc. La première solution, la plus coûteuse, c'est le vélo pliant (type Brompton), un vélo qui, plié, vous suit partout comme un bagage comme dans n'importe quel transport et se déplie en un clin d'œil. C'est intéressant pour qui fait de fréquents déplacements dans des villes différentes.

La solution la moins coûteuse si vous vous rendez fréquemment dans la même ville est d'y avoir un deuxième vélo. La Bourse aux vélos organisée deux fois par an par notre dynamique association rend possible l'achat d'un vélo peu onéreux et en bon état. Il faut également l'équiper d'un bon antivol en U - qui peut coûter plus cher que le vélo. Votre problème est d'acheminer un vélo à Paris par le train. La solution est d'y aller en TER. Un TER part tous les matins de Nantes pour Le Mans et au Mans il faut prendre un deuxième TER pour Paris. Prenez soin de bien étudier les horaires car le guichetier de la SNCF aura sans doute bien du mal à comprendre pourquoi vous voulez aller à Paris en 5 heures au lieu de 2.

J'ai pour ma part un superbe vélo à 20€ qui m'attend accroché à une barrière à côté de la gare Montparnasse accompagné de nombreux autres depuis bientôt 2 ans. Deux années où j'ai souvent pu dire : “Paris à vélo c'est bien plus beau qu'en métro !”

De Montaigu à Nantes... en TER



Un courrier d'un cycliste réclame auprès de la SNCF. Il est vrai que les possibilités de transporter le vélo dans le train se réduisent dans les grandes lignes (voir les astuces de Marie-Reine page 6), mais la région nous habitue à mieux avec les TER. Place au vélo se promet d'intervenir auprès de la SNCF.

Avec les nouveaux horaires des TER, valables depuis le 12 décembre et jusqu'au 2 juillet 2005, l'accès vélo a été supprimé aux heures de pointes à partir de Montaigu à 8h17 pour se rendre à Nantes. Il reste les trains de 6h20 et 10h13. Le 1^{er} horaire est un peu tôt par rapport à l'ouverture de nos bureaux, le second, trop tard. Ce moyen de transport m'était très pratique. C'est zomin de plus qu'il me faudra chaque matin pour me rendre à mon travail. J'ai envoyé une réclamation qui est restée sans suite jusqu'ici, mais si les accès vélo étaient maintenus, cela irait quand même dans le bon sens.

Voici la réponse du service TER: "Par Internet vous avez émis des remarques concernant la suppression de l'accès vélo dans le TER de 8h17 au départ de Montaigu pour Nantes. Voici les éléments de réponse que je peux vous apporter aujourd'hui : ce TER a été transformé en rame à partir du 12 décembre 2004, afin d'augmenter la capacité en places assises, matériel qui ne prévoit pas d'espace vélo. A bientôt sur nos lignes et sur www.ter-sncf.com/pays_de_la_loire"
Claude BOUCARD,
contact TER Pays de la Loire
Christophe Liébard

Appuis-vélo sur l'île de Nantes

Les architectes de l'équipe Chémetof récidivent et continuent d'implanter les jolis appuis vélos de la Maison des syndicats tout au long du quai François Mitterrand. L'inconvénient est qu'ils sont en bois et qu'il est facile de faire sauter 8 vis pour libérer un ou plusieurs vélos accrochés à la barre. Bonjour la sécurité !

Une idée de balade réussie et testée pour vous !

Je souhaite vous faire partager mon petit périple de 29km entre mer et campagne. La boucle proposée traverse Saint-Michel-Chef-Chef pour rejoindre la Plaine sur Mer, Préfailles, la pointe de Saint-Gildas, le Cormier et Tharon-Plage. L'itinéraire emprunte en partie le parcours Vélocéan qui est une vraie réussite : très bonne signalétique, très beaux paysages... Le reste du parcours emprunte les chemins côtiers (interdits aux vélos durant la période estivale). Dernier conseil : "ne pas oublier de faire une pause à la biscuiterie de Saint-Michel !" La carte IGN de la balade est disponible au local de l'association

Laurent Dagouret

Quand il fait beau !

Le SEMITAN se fait remarquer dans la presse par les encarts publicitaires annonçant le début des travaux de la 4^{ème} ligne de tram. Pour la première fois il y est question de vélo. Il est dit "n'oubliez pas les autres modes de transport, le covoiturage et aussi le vélo, quand il fait beau". C'est mieux que rien, mais réducteur.



Rond-point de la Pierre

Le 19/11 PAV a écrit au président du Conseil Général et à la DDE pour saluer le récent aménagement du rond-point de la Pierre mis en place sur la RD 723, route de Pornic à



Bouguenais. (voir dernière B'L). En effet la réduction à deux voies de ce giratoire renforce la sécurité routière à l'entrée immédiate de l'agglomération. Nous espérons que cet aménagement est définitivement adopté : s'il oblige à certains créneaux horaires pointus les voitures à rouler sur une centaine de mètres au ralenti, il permet aux nombreux chauffeurs de poids lourds de traverser pour accéder au restaurant routier proche et en même temps rend un peu moins dangereuses les traversées piétons et vélos.

Un film au titre surprenant sur la vie des salles de cinéma indépendantes.



Notre avis intéresse la Région

La Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice du service régional de transport des voyageurs va prochainement mettre en place des comités de ligne sur l'ensemble de son réseau. Composé notamment d'élus régionaux et d'élus des autres collectivités concernées, de représentants des exploitants et de leurs salariés (SNCF, autocaristes), d'associations de consommateurs ou de voyageurs et aussi d'usagers à titre individuel, le comité de ligne sera un lieu d'échanges entre la Région et les usagers dont l'objet sera d'améliorer la qualité du service régional et débattre des réponses pouvant y être apportées. Place au Vélo a été sollicitée pour prendre part à ces débats. Aussi, lors de la prochaine AG du 22 janvier, nous vous proposerons de vous inscrire pour former un groupe de travail qui représentera Place au Vélo au cours des rencontres. La première réunion concernera le Comité de ligne "Nantes-Pornic / Nantes-Saint Gilles" et se tiendra le 27 janvier prochain, à partir de 18h à Sainte-Pazanne.

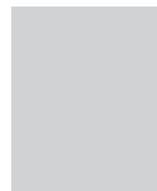
Surprise

Plusieurs boulangeries organisent une tombola à l'occasion du mois de la galette : devinez quel est le premier prix? un superbe vélo de ville équipé d'un panier à l'avant pour aller "faire ses courses à vélo naturellement". Il y a longtemps qu'avec la Fubicy on répète que le cycliste est l'allié du commerce de centre-ville.

Malgré le froid, nous étions une vingtaine de cyclistes en ce dimanche matin. La découverte du parcours de la fête du vélo 2005 a bien plu. La voie verte le long de la Jaguère à Rezé a été une révélation pour beaucoup : on peut faire du vélo champêtre à l'intérieur du périphérique. Halte à Vertou pour déguster café chaud, pain d'épices, chocolat et biscuits, le tout tiré des sacs des uns et des autres. Sympa ! Cette promenade annoncée dans la presse a attiré des personnes non membres de PAV et a donc donné l'occasion d'échanger sur la vie de l'association et les aménagements cyclables. Les prochaines balades prévues :

- **dimanche 16 janvier : la Loire en aval de Nantes** (la zone portuaire, Indre, bac, La Montagne, Bouguenais, Trentemoult)
 - **dimanche 30 janvier : les bords du lac de Grand-Lieu** (Rezé, aéroport, St-Aignan)
 - **dimanche 13 février : la vallée de l'Erdre et Nantes-est** (rive ouest de l'Erdre, La Chapelle, St-Joseph, ZI Carquefou, Doulon)
 - **dimanche 27 février : les marais de Goulaine** (Pas Enchantés, Château Hte-Goulaine, Pont-de-l'Ouen, l'Angle Essort, Cahérault, Bellevue).
- Rappel : Une allure familiale, 30 à 35 km soit 2h30 de selle environ. La chambre à air de rechange est nécessaire. Le départ se fait à 9h de l'entrée de la piscine Gloriette, avec un retour vers midi.

Bruno Manguy



... Le millésime PAV 2005 est arrivé. Il est temps de renouveler votre adhésion. Prenez de l'avance, cotisez pour deux ans

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 15 janvier** ... Brico-Vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Dimanches 16 et 30 janvier** ... Balade à vélo : Piscine Gloriette à 9h
- **Samedi 22 janvier** ... Assemblée générale annuelle Maison des syndicats à 14h
- **Mercredi 26 janvier** ... "Le petit livre du vélo", atelier d'écriture à 20h au local
- **Samedis 5 et 19 février** ... Brico-Vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Dimanches 13 et 27 février** ... Balade à vélo : Piscine Gloriette à 9h
- **Samedi 5 mars** ... Brico-Vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Mardi 15 mars 2005** ... Assemblée générale, Maison des syndicats salle A à 20h30
- **Samedi 19 mars** ... Bourse aux vélos au Pont Morand de 10h-17h
- **Mardi 17 mai 2005** ... Assemblée générale Maison des syndicats salle A à 20h30



Rédaction :
Cécile Cousin
Laurent Dagouret
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Raphaëlle Gouédard
Bruno Manguy
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Cécile Tableau

retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire

tous les jeudis de 17h à 20h

8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
liste > nantes-velo-subscribe@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org

Dessin
Jacques Clavreul

Graphisme
Sapristi*

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion

+ abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 20 ou 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____